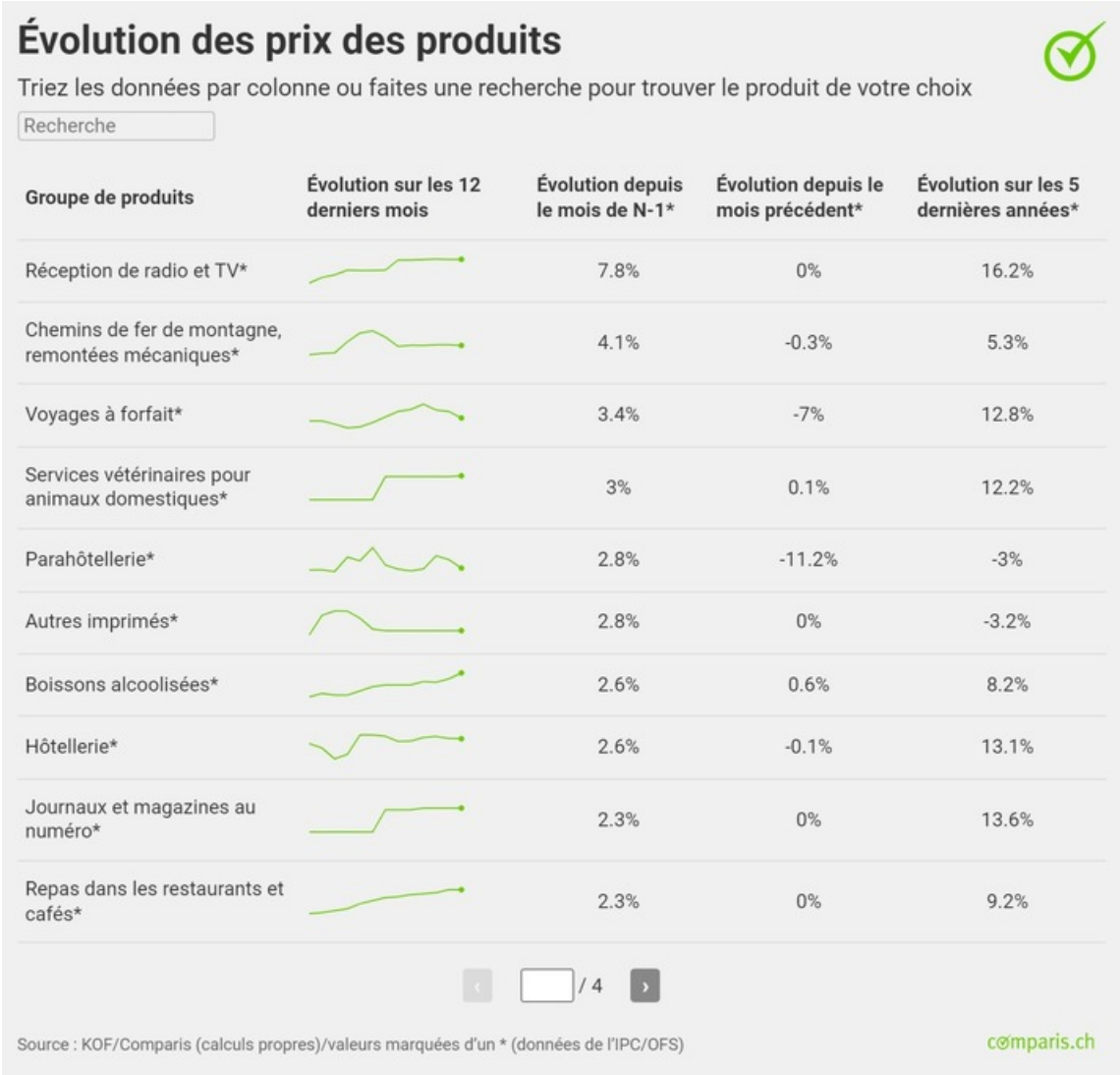


17.10.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Les prix des produits de loisirs sont en hausse, mais ceux de l'électronique sont en chute libre



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix des loisirs

Les prix des produits de loisirs sont en hausse, mais ceux de l'électronique sont en chute libre

Les prix des produits de loisirs ont augmenté de 1,4 % en l'espace d'un an. Tels sont les résultats de l'indice Comparis des prix des loisirs, qui mesure le renchérissement à l'œuvre dans les secteurs des loisirs et de la culture, ainsi que dans l'hôtellerie-restauration et les voyages. À contrario, les prix des articles électroniques tels que les ordinateurs et les téléviseurs ont nettement baissé, surtout sur le long terme : en cinq ans, ils ont chuté de plus de 20 %. « L'un des premiers facteurs de la baisse des prix de l'électronique est la concurrence féroce que se livrent les détaillants en ligne et les grands commerçants du secteur », explique Adi Kolecic, expert Comparis. D'après lui, les appareils mobiles tels que les smartphones ou les tablettes reprennent de plus en plus les fonctionnalités des ordinateurs classiques, mais aussi, pour certains d'entre eux, des téléviseurs ou des appareils audio. Il en résulte une baisse de la demande d'articles électroniques.

Zurich, le 17 octobre 2024 – En septembre 2024, les prix des produits de loisirs ont augmenté de 1,4 % par rapport au même mois de l'année précédente en Suisse. Tels sont les résultats de l'indice des prix des loisirs du comparateur sur Internet comparis.ch. Il illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte actuellement d'un renchérissement annuel de 0,8

%*. Cependant, à court terme, les prix des articles de loisirs ont baissé : depuis août 2024, les prix du panier de l'indice ont reculé de manière disproportionnée, de 1,7 % précisément (IPC : -0,3 %*).

À court terme, les voyages tirent l'indice des loisirs vers le bas

« Les prix des voyages sont particulièrement soumis aux fluctuations saisonnières, ce qui explique la baisse de l'indice des loisirs par rapport au mois précédent », explique Adi Kolecic, expert Comparis. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 7,1 %* de moins dans le transport aérien qu'en août. Les prix des voyages à forfait ont eux aussi baissé, de 7,0 %*. La parahôtellerie – qui regroupe appartements de vacances, campings ou encore auberges de jeunesse – enregistre la baisse des prix à court terme la plus marquée, celle-ci ressortant à -11,2 %*.

À long terme, les prix des loisirs ont toutefois considérablement augmenté. Depuis septembre 2019, l'indice Comparis des prix des loisirs est en hausse de 7,6 % (IPC : +6,0 %*).

Dans le commerce électronique, la guerre des prix fait baisser les tarifs

Pour celles et ceux qui, le mois dernier, ont réalisé des dépenses au titre de la réception radio et TV, la facture a été nettement plus salée qu'il y a un an, puisque les prix dans ce secteur ont augmenté de 7,8 %*. Cette hausse est principalement due à la hausse des prix des services de streaming tels que Netflix et Spotify. Les tarifs des chemins de fer de montagne et des remontées mécaniques ont également augmenté, de 4,1 %*. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix des voyages à forfait (+3,4 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation.

En revanche, les articles électroniques sont devenus moins chers : il y a douze mois, les consommatrices et consommateurs payaient les ordinateurs et accessoires bien plus cher qu'en septembre 2024. D'après l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 7,9 %* sur une année. Les prix des téléviseurs et appareils audio-vidéo enregistrent la deuxième plus forte baisse (-6,9 %* par rapport à septembre 2023).

« L'un des premiers facteurs de la baisse des prix de l'électronique est la concurrence féroce que se livrent les détaillants en ligne et les grands commerçants du secteur. En outre, la délocalisation de la production en Asie a permis de réduire les coûts », estime A. Kolecic. À long terme, la chute des prix de l'électronique est encore plus prononcée : ceux des ordinateurs et des accessoires ont baissé de 22,6 %* en cinq ans. Les téléviseurs et appareils audio-vidéo sont 18,4 %* moins chers qu'en septembre 2019. Au cours des 20 dernières années, les prix de l'électronique ont même baissé d'environ 80 %.

« Les appareils mobiles tels que les smartphones ou les tablettes reprennent de plus en plus les fonctionnalités des ordinateurs classiques, mais aussi, pour certains d'entre eux, des téléviseurs ou des appareils audio. Il en résulte une baisse de la demande d'articles électroniques », explique l'expert Comparis. Les marchés des PC et de l'électronique grand public ont été particulièrement volatils ces dernières années. « Pendant la pandémie de Covid, la demande d'articles électroniques a explosé en raison du télétravail et du divertissement à domicile. Par la suite, les ventes ont fortement diminué, surtout celles de PC », explique A. Kolecic.

Inflation la plus élevée pour les personnes de 65 ans ou plus vivant seules

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 1,9 %.

Cependant, au mois de septembre, le coût de la vie a baissé de 1,5 % par rapport au mois précédent pour cette catégorie de la population.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 108,0 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,2 % sur les douze derniers mois.

*** Indice Comparis des prix des loisirs**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1 050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de

l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-châînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour plus d'informations:

Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: +41 78 884 11 54
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100924773> abgerufen werden.